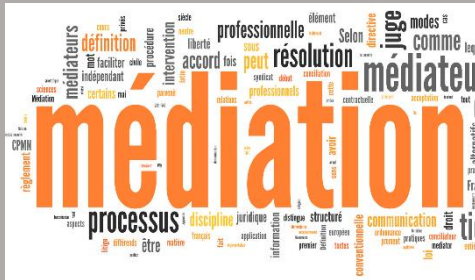




TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG



- Elle peut vous aider à régler votre conflit.
- Grâce à des solutions que vous aurez choisies.

Permanence gratuite d'information

De 9h30 à 10h30 salle
DESMARESCAUX
Tribunal Administratif
20 avenue de la Paix
67000 STRASBOURG

Les Mercredis

- 13 mars 2019
- 10 avril 2019
- 15 mai 2019
- 19 juin 2019

Le Tribunal Administratif (TA) encourage ainsi le recours à la médiation avant une action en justice.

Pour plus de renseignements, le standard du TA se tient à votre disposition au 03 88 21 23 23 ou par mail à l'adresse suivante :

greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Les centres et associations de médiations ci-dessous, engagés au côté du Tribunal Administratif de Strasbourg sont également à votre disposition.



Centre Indépendant de Médiation,
d'Arbitrage et d'Expertise

Tél : 07 83 75 39 68
Email : metz@cimae.eu



Tél : 06 84 99 94 48
Email : asm@alsace-mediation.fr



Tél : 03 88 91 99 68
Email : info@cemic.eu